

*Message de M. Jacques Legendre, Secrétaire général parlementaire de l'APF
à la XXVème session de l'Assemblée régionale Europe
(Montreux, les 19 et 20 novembre 2012)*

Chers collègues et amis,

C'est avec un plaisir non dissimulé et renouvelé que je me retrouve parmi vous, ici, dans la belle ville de Montreux à l'invitation de M. Wehrli, Président de la section vaudoise de l'APF.

Ces réunions constituent un moment privilégié de rencontre, de convivialité et d'amitié.

Soyez en remercié et, à travers vous, tous les membres de la section vaudoise.

Je salue, les efforts dont vous avez fait montre pour faire de cette Régionale Europe une pleine réussite. Je vous félicite de perpétuer ainsi la réputation de cette section ainsi que celle de la section suisse toujours prêtes à prendre leur part dans les

diverses manifestations de notre assemblée et à y assumer de lourdes responsabilités.

Je pense évidemment au Sommet de la Francophonie de 2010 qui se déroula ici à Montreux et au chaleureux accueil qui fut réservé à la délégation de l'APF par votre section qui a tout fait pour que le traitement réservé à notre Assemblée lors de ce Sommet soit tout à fait conforme à nos aspirations. Je pense également à la conférence des présidents de la Région Europe de 2009 et aussi à la session de l'APF qui sera accueillie en juillet 2015 en Suisse, dans ce beau pays.

Je tiens aussi bien évidemment à remercier notre chargé de mission Europe, M. Jean-Paul WAHL et la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles qui, comme chaque année, met tout en œuvre pour aider la section hôte dans l'organisation de l'Assemblée régionale et pour proposer un ordre du jour intéressant.

La réunion annuelle de nos assemblées régionales, et notamment celle de l'Assemblée régionale Europe, constitue un moment fort de la vie de l'APF.

L'Europe est, je sais que vous en êtes aussi conscients que moi, un terrain important pour la Francophonie et cela tant dans les pays où le français est la (ou une des) langue nationale que dans ceux où il ne constitue pas la langue principale. Dans les premiers, il ne faut pas baisser la garde car rien n'est jamais acquis. La défense de la langue française constitue toujours un combat. Dans les seconds, il nous faut prouver que la Francophonie, par les valeurs qu'elle défend, par la diversité culturelle qu'elle incarne, est une chance, un atout pour les pays qui ont choisi de s'associer à notre mouvement.

Récemment, le Président Roch Marc Christian Kabore et moi-même avons participé aux travaux du Sommet de la Francophonie qui se tenait à Kinshasa. Nous sommes intervenus et à la Conférence ministérielle qui précédait le Sommet et au Sommet lui-même. Le Président Kabore y a présenté l'Avis de l'APF et a introduit les quatre représentants du Parlement francophone des Jeunes venus présenter la déclaration adoptée lors du Forum mondial de la langue française.

A l'issue de ce XIV^{ème} Sommet de la Francophonie qui avait pour thème « Francophonie, enjeux environnementaux et

économiques face à la gouvernance mondiale », les chefs d'Etat et de Gouvernements ont adopté une déclaration commune qui fixe les grandes priorités de la coopération multilatérale francophone pour les deux prochaines années.

A la lecture de ce document, vous pourrez observer l'adéquation qui existe entre les préoccupations des chefs d'Etat et de gouvernement et les nôtres.

En effet, notre commission politique - et je parle ici sous le contrôle de notre ami M. Schneider - et celle de la coopération et du développement par exemple ne peuvent que se réjouir des prises de position de l'OIF, que ce soit sur les situations politiques des pays du monde francophone, ou sur les questions de bonnes gouvernance et de développement durable. Le réseau des femmes peut également se réjouir à la lecture de la déclaration qui exprime la ferme détermination des Gouvernements de combattre toutes formes de discrimination.

Notre commission de l'éducation, des affaires culturelles et de la communication trouvera dans la déclaration un rappel fait aux gouvernements afin de développer des politiques et des programmes d'éducation, de formation et de recherche visant

l'intégration sociale, l'exercice de la citoyenneté et l'insertion effective des jeunes dans l'économie. La CECAC, que son dynamique Président Didier Berberat m'arrête si je me trompe, a déjà beaucoup réfléchi sur ces questions et je suis sûr qu'elle suivra avec une grande attention les suites du Sommet.

Permettez-moi maintenant de vous donner brièvement quelques indications sur les activités récentes et à venir de notre assemblée.

Au niveau du Secrétariat général, nous avons mis l'accent ce second semestre sur les actions de coopération suivantes :

- En octobre 2012, nous avons organisé un Séminaire régional à Ndjamena, au Tchad. Il portait sur « l'élaboration et l'examen des lois de règlement et des lois de finances dans la perspective du développement durable et de la bonne gouvernance ». Le succès de cette manifestation à laquelle ont participé les députés tchadiens membres de la commission des finances ainsi que des fonctionnaires et magistrats tchadiens spécialisés dans les finances publiques, nous montre bien l'intérêt de ce sujet et nous encourage à continuer à aller de l'avant.

- La semaine prochaine, du 27 au 28 novembre, le réseau des femmes parlementaires organisera un séminaire à Vientiane, au Laos, à l'attention des femmes parlementaires de la région Asie Pacifique. Celui-ci portera sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes », « la position des femmes dans la sphère politique » et sur « les femmes et les Objectifs du Millénaires ».
- A la suite de ce séminaire, la commission coopération et développement organisera également à Vientiane un séminaire ayant pour thème " Renforcer l'intérêt et l'action des parlementaires Francophones de l'Asie Pacifique dans le contexte de l'accession à l'OMC". En tant que nouveau membre de l'OMC, ce séminaire sera particulièrement précieux pour les parlementaires du Laos.
- La première semaine de décembre, la CECAC, en collaboration avec l'OIF, organisera à Libreville, au Gabon, pour les parlementaires de ce pays, une journée d'information et de sensibilisation concernant la

Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

- Les 13 et 14 décembre, sera également organisé, à Port Louis, Ile Maurice, en collaboration avec l'IEPF un séminaire d'information sur les changements climatiques à destination des parlementaires de la sous-région de l'océan indien.
- Début janvier, un parlement national des jeunes sera installé à Nouakchott en Mauritanie. Je me réjouis d'ailleurs particulièrement des efforts significatifs consentis par les parlements pour informer et associer les citoyens à la vie politique. Cela montre l'intérêt que les institutions parlementaires portent depuis quelque temps, à l'éducation, à la citoyenneté et à l'ancrage de la démocratie, qui est un facteur de cohésion sociale. J'en profite également pour féliciter la Région Amérique pour sa progression dans la mise en place d'un Parlement Régional des jeunes. Cette initiative, pourrait d'ailleurs servir d'exemple aux autres Régions.

- Enfin, en termes de coopération, il convient de mentionner ici la mise en place d'un dispositif innovant de coopération multilatérale. En effet, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie œuvre depuis quelques mois, en étroite collaboration avec certains de ses parlements membres, afin de développer un dispositif de coordination des initiatives de coopération des parlements francophones.

Je tiens d'ailleurs à remercier le Parlement français, le Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles et le Parlement luxembourgeois pour leur engagement dans ce projet qui, j'en suis certain, favorisera une coopération parlementaire francophone efficace axée sur l'obtention de résultats. Au-delà de la région Europe, les sections de Québec et du Sénégal sont déjà parties prenantes à ce projet qui est bien entendu ouvert à toutes les sections souhaitant y participer. L'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire en sera le premier bénéficiaire.

À cet effet, une mission d'évaluation des besoins techniques du parlement ivoirien se rendra à Abidjan les 13 et 14 décembre prochain. L'APF profitera également de ce déplacement pour initier ses activités de coopération en organisant un séminaire sur le processus budgétaire, une mission de prise de contact et

d'information du Réseau des Femmes parlementaires et pour préparer notre prochaine session.

Vous voyez que le Secrétariat général connaît une fin d'année intense. A ce titre, nous ne pouvons que nous féliciter que notre équipe ait bénéficié, depuis début septembre, de trois renforts : une stagiaire de Sciences-Po Paris, Melle Véra Kempf, une jeune volontaire francophone vietnamienne, Melle Bui Thu Thao et un fonctionnaire parlementaire burundais, M. Renovat Niyonzima. L'excellent travail fourni par ces trois jeunes nous conforte dans notre volonté d'ouvrir l'équipe du secrétariat général notamment par le programme de stage d'immersion des fonctionnaires parlementaires francophones.

Je me réjouis également de la nouvelle structure mise en place au sein du Secrétariat Général de l'APF suite au départ de Bénédicte Ferrière.

Cette nouvelle structure, qui nous donne, jusqu'à présent, totale satisfaction, confère la place de Secrétaire général administratif adjoint à M. Xavier Baeselen. Je tiens d'ailleurs à le remercier pour sa forte implication dans les activités de l'APF malgré sa charge de travail importante en tant que secrétaire général du Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles. Cette

nouvelle organisation du Secrétariat a également permis de créer un nouveau poste de chargée de mission afin de faire face à la charge de travail croissante du secrétariat. Ce poste est actuellement occupé par Mme Nadège Dazy, qui s'est bien intégrée et donne toute satisfaction.

Pour finir, sans entrer dans les détails de l'agenda des réunions prévues au premier semestre de 2013, je souhaiterais aborder devant vous notre session 2013 qui se déroulera, maintenant c'est sûr, à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Ce choix n'est pas anodin. En effet, d'une part, il traduit le soutien de l'APF à un pays qui a su régler ses conflits internes et retrouver le chemin de la démocratie et d'autre part, il répond à la volonté d'instituer un programme de coopération multilatéral à destination du parlement ivoirien.

Le parlement ivoirien a par ailleurs accueilli favorablement la tenue d'un PFJ en juillet 2013 en parallèle de la session.

Les Parlements Francophones des jeunes, sont des événements importants au sein de l'espace francophone. En effet, ils permettent aux jeunes francophones de s'initier à l'activité

parlementaire en s'imprégnant des valeurs de la bonne gouvernance politique publique. Il offre également aux jeunes y participant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur les expériences et les interrogations forgées aux quatre coins de l'espace francophone. Cet événement où les jeunes s'engageront ensemble dans la pratique du respect des identités, dans le dialogue interculturel et dans le respect de la diversité doit dès lors être appuyé par nos sections.

Chers collègues et amis,

Le thème que vous avez choisi : «la gouvernance économique en vue de restaurer la confiance des entreprises dans l'avenir » et « le rôle des entreprises dans la promotion de la langue française » est des plus importants dans le contexte de crise actuel.

Il me reste à vous souhaiter une nouvelle fois de fructueux travaux aux résultats desquels, le Secrétariat général et l'APF dans son ensemble, accorderont, comme toujours, la plus grande attention.

Chers collègues et amis, je vous remercie de votre attention.